

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 16 avril 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250416-1388

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - JANVIER 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de janvier 2025, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2025-1634)

CE-20250416-1389

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 982 713 - PL-2024-285

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement du lot 1 982 713 du cadastre du Québec par les lots 6 665 696, 6 665 697 et 6 665 698 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 12 décembre 2024 sous le numéro 3220 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-285;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-1224)

CE-20250416-1390

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 269 808 - PL-2024-287



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement du lot 1 269 808 du cadastre du Québec par les 6 666 262, 6 666 263 et 6 666 264 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 17 décembre 2024 sous le numéro 3221 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-287;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-1224)

CE-20250416-1391

RÉSOLUTION ABROGÉE - AUTORISATION - ANNULATION DE SERVITUDES

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250129-230, le comité exécutif autorisait l'annulation des servitudes publiées au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous les numéros 1 051 846, 12 054 571 et 13 540 715;

ATTENDU QUE l'annulation des servitudes n'est plus requise et qu'un projet d'acte de renonciation sera soumis afin que la Ville renonce aux dites servitudes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20250129-230.

(SD-2025-1777)

CE-20250416-1392

AUTORISATION - RENONCIATION DE SERVITUDES PAR LA VILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la renonciation aux servitudes publiées au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous les numéros 1 051 846, 12 054 571 et 13 540 715;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.



(SD-2025-1777)

CE-20250416-1393

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de mars 2025 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2025, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2025-1356)

CE-20250416-1394

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2786

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2786, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels de firmes de laboratoire pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux, d'expertise et la gestion environnementale des sols, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Solmatech inc.
lot 1
5 748 750 \$;

Les Services EXP inc.
lot 2
5 173 875 \$;

Groupe ABS inc.
lot 3
4 599 000 \$;

Englobe Corp. inc.
lot 4
4 024 125 \$;

AtkinsRéalis Canada inc.
lot 5
3 449 250 \$.



(CT:1842761)
(SD-2025-479)

CE-20250416-1395

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2606

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2606, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels spécialisés en test psychométriques, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Talentest (9384-9644 Québec inc.)

lot 1
206 955 \$;

lot 2
186 546,94 \$;

M2D Leadership (9299-7139 Québec inc.)

lot 3
248 529,96 \$;

iO4 Ressources humaines

lot 4
114 256,41 \$.

(CT:1842327)
(SD-2025-1334)

CE-20250416-1396

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RAPPORT FINAL DU
MAIRE - ÉTAT DE LA SITUATION DE FORCE MAJEURE -
INONDATIONS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport final du Maire sur l'état de la situation de force majeure décrétée le 19 août 2024 concernant les inondations sur tout le territoire de la Ville et regroupant les contrats du Service de l'approvisionnement.

(SD-2025-1435)

CE-20250416-1397

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CESSION DE CONTRAT
- CONTRAT DOS-382



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la cession des lots 1 et 2 du contrat DOS-382 par Communications Mon Dada inc. à Republik Contenu et Influence inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

(SD-2025-1657)

CE-20250416-1398

RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-2520

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de résilier le contrat DOS-2520 adjugé à Services Agrixpert Coopérative de Solidarité au montant de 81 919,69 \$, par la résolution CE-20240814-2895, pour des services-conseils agricoles professionnels et l'accompagnement spécialisé pour la remise en culture de terres agricoles en friche en zone agricole permanente de Laval;

de payer les services rendus jusqu'à la date de résiliation effective.

(SD-2025-1810)

CE-20250416-1399

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS - MARS 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de mars 2025, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement en date du 10 avril 2025, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2025-1885)

CE-20250416-1400

RÉSOLUTION ABROGÉE - APPROBATION - ENGAGEMENT - GROUPE A-GIR LAVAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250326-1198, le comité exécutif approuvait l'engagement à intervenir entre Ville de Laval et Groupe A-GIR Laval concernant l'engagement des organisations partenaires formant le groupe d'intervention A-GIR;



ATTENDU QUE ledit engagement n'était pas joint au sommaire décisionnel SD-2024-5741;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20250326-1198.

(SD-2025-1794)

CE-20250416-1401

APPROBATION - ENGAGEMENT - GROUPE A-GIR LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'engagement à intervenir entre Ville de Laval et Groupe A-GIR Laval concernant l'engagement des organisations partenaires formant le groupe d'intervention A-GIR;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-1794)

CE-20250416-1402

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - 9105-8040 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2023-9 de 9105-8040 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 2 057 658 du cadastre du Québec, situé au 2970, rue Bergman, les usages conditionnels «Industrie de pellicules et de feuilles non renforcées en plastique (2235)» et «Industrie de produits en plastique stratifié, sous pression ou renforcé (2240)» du groupe d'usages «Industrie lourde (I3)» au sens du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-347.

(SD-2024-6634)

CE-20250416-1403

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOTS 1 067 946 ET 1 070 096 - PL-2024-92

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 20 430 \$.

(SD-2025-1310)

CE-20250416-1404

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0003 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre le réaménagement d'une partie du parc Armand-Frappier sur le lot 6 387 360 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-117.

(SD-2025-1819)

CE-20250416-1405

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - RANIM MURTADA ET AHMAD MANSOUR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0011 de Ranim Murtada et Ahmad Mansour, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 718 375 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-110.

(SD-2025-1820)

CE-20250416-1406

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ÉGLISE BAPTISTE BIBLIQUE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0081 de l'Église Baptiste Biblique Montréal, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement et la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 636 385 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-109.



(SD-2025-1823)

CE-20250416-1407

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
STÉPHANIE OUELLETTE ET CARL ÉTHIER LORTIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0085 de Mme Stéphanie Ouellette et M. Carl Ethier Lortie, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 2 071 974 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-111.

(SD-2025-1824)

CE-20250416-1408

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE
DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0014 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une nouvelle caserne de pompiers d'un étage sur le lot 6 582 501 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-104.

(SD-2025-1826)

CE-20250416-1409

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ALLIX
THIBAUD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0151 de Allix Thibaud, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 633 257 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-107.

(SD-2025-1827)



CE-20250416-1410

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - JEAN-FRANÇOIS GUIMONT ET VALÉRIE CHICOINE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0024 de M. Jean-François Guimont et Mme Valérie Chicoine, propriétaires, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur les lots 1 596 745 et 1 854 342 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-113.

(SD-2025-1832)

CE-20250416-1411

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - MARC-OLIVIER BOULANGER ET CATHERINE DAVID-AUBE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0171 de M. Marc-Olivier Boulanger et Mme Catherine David-Aube, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 378 488 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-108.

(SD-2025-1836)

CE-20250416-1412

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0021 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre le réaménagement d'une surface carrossable pour un bâtiment administratif de 9 étages sur les lots 1 165 669, 2 172 432 et 2 172 433 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-118.

(SD-2025-1837)

CE-20250416-1413

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ÉDOUARD OUELLET ET ANNE-MARIE DEMERS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0172 de M. Édouard Ouellet et Mme Anne-Marie Demers, propriétaires, à l'effet d'autoriser la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur les lots 1 082 623 et 1 082 677 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-112.

(SD-2025-1838)

CE-20250416-1414

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - JEAN-CLAUDE VALOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0037 de M. Jean-Claude Valois, propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 638 251 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-114.

(SD-2025-1848)

CE-20250416-1415

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - RAYMOND NORMANDIN ET ISABELLE GASCON

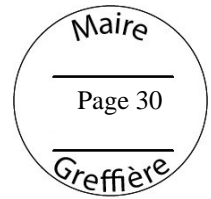
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-3 de M. Raymond Normandin et Mme Isabelle Gascon, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre du réaménagement de 2 logements au sous-sol d'une habitation de 3 logements sur le lot 1 219 741 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-101.

(SD-2025-1850)

CE-20250416-1416

INSTALLATION - SIGNALISATION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation et l'ajout de marquage pour délimiter les zones de stationnement autorisé et non autorisé dans le stationnement de la Maison des Arts, située au 1395, boulevard de la Concorde Ouest, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/085 préparés par le Service de l'ingénierie le 19 mars 2024;

d'autoriser les services de l'ingénierie et des travaux publics à coordonner les travaux de signalisation et de marquage.

(SD-2024-4218)

CE-20250416-1417

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 3799, rue Normandin, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/266 préparés par le Service de l'ingénierie le 8 avril 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-1847)

CE-20250416-1418

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1393

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Construction Petro Hitech, une division de E.R.C.D. Industries inc., à effectuer les travaux de mise à niveau et de conformité des installations pétrolières au garage municipal du secteur 4, situé au 5490, boulevard Dagenais Ouest, prévus au contrat DOS-1393, au montant total de 146 462,51 \$.

(CT:1841369)

(SD-2025-1214)

CE-20250416-1419

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-1393

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 147 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1841369)
(SD-2025-1214)

CE-20250416-1420

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Conseil régional de l'environnement de Laval concernant l'organisation de distributions d'arbres et la création d'un guichet unique du verdissement afin de réduire les îlots de chaleur, au montant maximal de 195 000 \$, pour l'année 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1837219)
(SD-2025-678)

CE-20250416-1421

ADHÉSION - DÉFI PISSENLITS 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'adhésion de la Ville au mouvement «Défi pissenlits 2025» et autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à inscrire la Ville audit mouvement et en assurer le suivi.

(SD-2025-1664)

CE-20250416-1422

RÉSOLUTION AMENDÉE - APPROBATION - INCLUSION DE LOTS - PROJET D'AGRANDISSEMENT - REFUGE FAUNIQUE DE LA RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250305-892, le comité exécutif approuvait l'inclusion de 31 lots dans le devis de reconnaissance du projet d'agrandissement du Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles réalisé par Éco-Nature et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

ATTENDU QUE la résolution aurait dû être approuvée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20250305-892 afin qu'elle se lise comme suit:

«de recommander au conseil d'approuver l'inclusion de 31 lots dans le devis de reconnaissance du projet d'agrandissement du Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles réalisé par Éco-Nature et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)».

(SD-2025-1706)

CE-20250416-1423

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PLAN
D'ACTION DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE À LAVAL 2025-
2028

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Plan d'action de l'engagement bénévole à Laval 2025-2028.

(SD-2025-1500)

CE-20250416-1424

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et l'Orchestre symphonique de Laval (OSL) pour une aide ponctuelle à sa consolidation au montant de 100 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1844615)
(SD-2025-1605)

CE-20250416-1425

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES - SUBVENTIONS DE MOINS DE 5
000 \$ - MARS 2025



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires pour lesquels une aide financière de moins de 5 000 \$ a été versée par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social en mars 2025, comme préparée par ce service le 9 avril 2025.

(SD-2025-1822)

À 9 h 09, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière